

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UNE SOURCE D'EMPLOIS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN



L'édito

L'Atelier prospectif « Des emplois pour aujourd'hui et pour demain » avait comme objectif l'exploration des différentes filières économiques qui seraient créatrices d'emplois et comment la MEL pourrait les faire connaître et contribuer à leur développement.

Après cette phase d'exploration de plusieurs filières (numérique, services à la personne, ...) l'Atelier a choisi de se concentrer sur l'économie circulaire. Celle-ci est forte d'expériences et d'entreprises déjà présentes sur le territoire métropolitain, elle est génératrice d'emplois non délocalisables et tous les acteurs du territoire, institutions, entreprises, citoyens peuvent concourir fortement à son développement.

L'Atelier s'est alors attaché à identifier les points d'appui de l'économie circulaire sur la métropole et dans son environnement, les perspectives d'évolution de cette filière en plein devenir et les actions qu'il conviendrait de conduire, tous ensemble, pour renforcer sa place sur notre territoire.

Ces propositions entrent complètement en résonance avec le plan de relance lié à la situation sanitaire actuelle. En effet en offrant des opportunités d'emplois de tous niveaux, en favorisant les implantations locales, en concourant à une consommation plus responsable, l'économie circulaire peut être un pilier qui compte pour le rebond industriel métropolitain.

L'économie circulaire peut être au centre de la renaissance après la crise du COVID-19 : notre territoire ne doit pas rater cette nouvelle étape !

LA MEL : UN TERRITOIRE A L'AVANT-GARDE DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

● **UNE MEL LEADER EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET PREMIER MAILLON DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

- ✓ maintenir une veille sur les évolutions technologiques et les innovations en matière de traitement et de recyclage des ordures ménagères.
- ✓ développer les concertations avec les citoyens et les usagers du service public pour améliorer le traitement et la collecte des déchets.
- ✓ associer le monde économique et la recherche pour susciter les innovations.

● **FAIRE CONNAITRE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET MIEUX VALORISER TOUTES LES INITIATIVES ET LES POLITIQUES PUBLIQUES MENÉES PAR LA MEL POUR RÉDUIRE, RECYCLER LES DÉCHETS ET FAVORISER LE PLEIN EMPLOI**

- ✓ communiquer sur l'économie circulaire et mettre en réseau ses acteurs.
- ✓ utiliser tous les supports de communications pour toucher tous les citoyens et les entreprises et leur permettre d'adapter leurs habitudes et leurs comportements.

● **FAIRE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE UNE FILIÈRE ÉCONOMIQUE CRÉATRICE D'EMPLOIS, SOUCIEUSE DE PROTÉGER LES RESSOURCES ET CONTRIBUANT AU REBOND INDUSTRIEL**

- ✓ mettre en relations les laboratoires de recherche et les entreprises pour développer de nouvelles filières de recyclage sur notre territoire : « les déchets sont nos ressources de demain et l'économie circulaire un atout pour le développement économique.
- ✓ favoriser la recherche en créant des bourses pour des étudiants-chercheurs afin d'innover dans la recherche de matériaux issus de l'économie circulaire : « gardons sur notre territoire, ce qui demain sera une ressource rare ».
- ✓ sensibiliser les entreprises à l'économie circulaire comme moyen pour économiser des ressources et agir en faveur du développement durable : « les déchets des uns peuvent devenir les ressources des autres ».

● DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS AVEC LES TERRITOIRES VOISINS AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- ✓ travailler sur un périmètre plus large que celui de la Métropole pour un développement économique partagé avec les territoires voisins (recherche, créations d'entreprises...).
- ✓ collecter les matériaux sur des périmètres élargis en lien avec les collectivités territoriales compétentes pour permettre la rentabilité de certaines filières (pneus de vélos, huiles usagées...).

● MOBILISER LES CITOYENS SUR LES ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- ✓ distribuer des guides sur les bons gestes de tri
- ✓ sensibiliser les habitants des immeubles collectifs
- ✓ encourager les actions en faveur des bons gestes en organisant des concours ou des challenges
- ✓ mettre en place des ambassadeurs du tri et de la collecte dans les communes et les quartiers
- ✓ distribuer dans tous les quartiers l'autocollant « STOP PUB »
- ✓ trouver des moyens de sensibilisation mobiles dans les quartiers en plus du bus « info-tri
- ✓ sensibiliser les commerces sur le tri sélectif en organisant éventuellement un appel à projet
- ✓ inciter les entreprises à utiliser les déchetteries spécialisées en communiquant mieux sur leur existence.
- ✓ faire participer les citoyens et les communes à la diffusion des bons gestes : organiser un circuit « vis la vie de tes déchets », valoriser les initiatives comme les opérations « zéro déchet »
- ✓ développer la diffusion de composteurs dans les espaces publics et les jardins partagés
- ✓ ouvrir des mini-déchetteries pour les déchets peu encombrants
- ✓ développer la mise à disposition dans l'espace public de poubelles pour les déchets recyclables (bouteilles plastiques, aluminium et verre)
- ✓ proposer aux restaurants, bars et grandes entreprises d'installer des poubelles à mégots
- ✓ favoriser le développement de la vente en vrac
- ✓ favoriser tout ce qui permet de réduire les emballages en décernant des éco-labels
- ✓ Agir au plan national pour mettre en place des mesures de réduction des déchets à la source

P6

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UN MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE QUI FAIT SON CHEMIN

P6

UNE PERCEPTION DE PLUS EN PLUS POSITIVE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

P8

DES CARACTÉRISTIQUES LOCALES FAVORABLES

P10

UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

P11

FAIRE DE LA MEL UN TERRITOIRE A L'AVANT GARDE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

P20

POUR ALLER PLUS LOIN...

P21

Pourquoi l'économie circulaire présente plus d'avantages pour l'emploi sur notre territoire que d'autres filières économiques...

P25

Présentation de l'économie circulaire : ses impacts sur l'emploi et le développement durable

P29

L'économie circulaire déjà présente sur notre territoire : des acteurs et des entreprises au coeur de cette transition

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UN MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE QUI FAIT SON CHEMIN

UNE PERCEPTION DE PLUS EN PLUS POSITIVE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Conseil de développement a clôturé son travail fin février, quelques jours après l'adoption par le Parlement de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et qui a été publiée au Journal officiel du 11 février.

Le texte prévoit de nombreuses mesures pour renforcer l'information des consommateurs sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits : incorporation de matière recyclée, emploi de ressources renouvelables, recyclabilité, ou encore la présence de substances dangereuses. La création d'un indice de réparabilité est l'une des principales nouveautés de ce chapitre. Le texte fixe aussi de nouvelles règles en matière de réemploi et de réutilisation afin de réduire le gaspillage. L'interdiction de destruction des invendus est renforcée dans le domaine alimentaire et généralisée aux produits de grande consommation.

Quelques jours après la clôture de nos travaux, La Commission européenne a dévoilé, le 11 mars, son plan d'action sur l'économie circulaire. Produits durables, plastique, déchets : une série de mesures est proposée pour développer la durabilité des produits dans des secteurs clés de l'Union. Comportant plus de 50 actions, le plan se structure autour de plusieurs axes comme la durabilité des produits (conception, responsabilité des producteurs, renforcement du rôle des consommateurs, processus de production durable, « droit à réparer ») et la réduction des déchets (harmonisation des systèmes de collecte, environnement non toxique pour favoriser le recyclage, renforcement de l'utilisation des matériaux recyclés, réduction des exportations de déchets). Des secteurs prioritaires ont été identifiés comme ceux du plastique, du textile, de l'électronique, des batteries, de la construction et de l'alimentation. Le plan d'action prévoit également des mesures pour développer la création d'emplois et la formation en matière d'économie circulaire.

Ces avancées ne pouvaient que nous encourager à présenter nos propositions pour une MEL engagée dans cette nouvelle économie, la crise sanitaire est venue à nouveau renforcer ce sentiment qu'il faut aujourd'hui réorienter une partie de notre modèle économique.

Plus que jamais la crise sanitaire a mis en relief le fait que nous sommes sur une planète aux ressources limitées et que l'Europe est le continent qui a le plus faible ratio entre ressources disponibles et besoin des citoyens. Cette constatation vaut également quand on se place à l'échelle de notre territoire.

De plus, l'économie circulaire qui est souvent réduite aux questions de gestion des déchets et de protection de la biodiversité a aussi un impact fort sur la réduction des besoins en énergie grise et carbonée : extraire, transformer, fabriquer des produits, les distribuer consomme beaucoup d'énergie.

Les experts estiment que l'économie circulaire peut faire baisser de 5% les émissions de CO2.

Les premières dispositions prises par la France et par l'Europe peuvent paraître insuffisantes aux yeux de certains experts, mais elles montrent que les changements sont possibles et elles doivent conduire les citoyens à agir pour accompagner ce mouvement et le renforcer. Les collectivités territoriales, chacune dans leur sphère de compétences peuvent aussi être de puissants accélérateurs au travers de leurs marchés publics en privilégiant les produits issus de l'économie circulaire et en incitant le recours à des processus de l'économie circulaire pour les travaux et les chantiers dont elles sont les commanditaires.

Les collectivités territoriales comme la MEL qui ont des compétences en matière de développement économique doivent aussi accompagner les entreprises de leur territoire dans cette reconversion en favorisant notamment l'innovation et la mise en relation des acteurs économiques source de développement de nouvelles filières qui seront porteuses d'une réindustrialisation de notre territoire soucieuse de l'environnement et créatrices d'emploi ouverts à tous les niveaux de qualification permettant là aussi de faire face aux destructions d'emploi occasionnées par la crise.

L'économie circulaire est une véritable opportunité pour relancer l'économie de notre territoire de façon vertueuse.

L'économie circulaire peut créer de nouvelles activités de services telles que :

- la collecte, le désassemblage, et la rénovation des produits qui peuvent ainsi être re-fabriquer et redistribuer ensuite à des utilisateurs
- la fabrication de pièces détachées et de composants
- la collecte spécialisée dans la logistique inverse et la re-commercialisation des produits

Notre atelier a permis de découvrir que notre territoire possédait déjà de très beaux fleurons de cette nouvelle économie mais qui restaient méconnus.

De même que nous comptons parmi nos laboratoires publics et privés des équipes de recherche en pointe sur l'écoconception ou l'étude de matériaux.

Même les services économiques de la MEL ont commencé à s'intéresser à cette nouvelle économie qui dans certaines filières peut faire appel à un savoir local ancien comme le textile.

La création d'un challenge de la mode circulaire à l'automne en est la preuve et la capacité de notre territoire à recréer en quelques semaines des ateliers textile pour réaliser des masques et des blouses est là pour prouver que nous avons des emplois en perspective et la main d'œuvre pour les occuper.

Notre contribution a pour but d'inscrire la société civile dans ce mouvement et d'appeler la MEL à en faire un point central de sa politique économique.

DES CARACTÉRISTIQUES LOCALES FAVORABLES

Avant de faire des propositions, les membres du Conseil de développement ont rencontré les entreprises et les acteurs de cette nouvelle économie sur notre territoire et les territoires voisins. Nous avons ainsi rencontré le directeur de TEAM2 le pôle de compétitivité de l'économie circulaire de la Région installé dans le bassin minier, nous avons aussi visité plusieurs équipements industriels dont les équipements de traitement des ordures ménagères de la MEL, nous avons ainsi découvert que notre territoire était déjà largement engagé dans cette transition vers une nouvelle économie, même si cette transition nous a semblée être insuffisamment mise en valeur et sans que les citoyens y soient pleinement associés alors que par leurs pratiques de consommation, ils peuvent accélérer cette transition.

Le concept « d'économie circulaire » n'entre pas en tant que tel dans les compétences de la MEL, mais si on examine l'ensemble des compétences telles que définies dans le code général des collectivités territoriales, plusieurs domaines recouvrent ou sont en relation avec l'économie circulaire, parmi elles figurent bien évidemment le développement économique, la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Dans ce dernier domaine, notamment sous l'impulsion de Paul Deffontaines, elle a su être précurseur en réalisant des équipements pionniers dans le domaine du tri des déchets ou la valorisation organique, dans ce cadre elle a même participé à des programmes européens destinés à partager son expérience, forte de ce savoir-faire elle a donc toute légitimité pour fédérer et mettre en réseau les acteurs de ce domaine.

Par ses compétences, la MEL a donc tous les atouts pour faire de l'économie circulaire une politique transversale pour fédérer bon nombre de ses actions et lui permettre

d'atteindre ses objectifs en termes de politique publique comme la lutte contre la pollution atmosphérique ou l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la Métropole.

Légitime sur le plan juridique et des compétences, la Métropole Européenne de Lille de par l'étendue de son territoire (650 km²) et la taille de sa population (1 170 000 habitants) est un territoire suffisamment vaste et riche pour développer à son échelle des nouveaux services et des nouvelles activités issus de l'économie circulaire.

Par le passé elle a déjà permis la création d'industries nouvelles liées au tri et au recyclage comme le recyclage des bouteilles plastiques collectées sur son territoire chez Nord Pal Plast à Lesquin.

Son positionnement géographique, avec la présence à proximité de plusieurs bassins de population permet également de mettre en place des synergies en matière de collecte et de traitement de matière et permettre

ainsi d'atteindre la taille nécessaire à leur rentabilité tout en évitant de longs déplacements vers les lieux de traitement.

La jeunesse de notre population davantage sensible aux arguments sur la préservation de l'environnement et la présence de nombreuses associations et micro entreprises développant des activités autour du recyclage ou d'animation d'ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie ou au zéro déchet sont aussi des atouts pour le développement de l'économie circulaire et son appropriation par les citoyens.

La présence sur son territoire des universités et de nombreux laboratoires de recherche ont aussi permis et permettront demain encore de développer des entreprises spécialisées dans le traitement et la

réutilisation des matières, de même que la présence de nombreuses Start up du numérique permettent également de développer des applications numériques en accompagnement de toutes ces activités nouvelles liées notamment à l'économie de la fonctionnalité.

Enfin la présence du pôle de compétitivité de l'économie circulaire installé chez nos voisins du Bassin minier et l'existence de nombreuses entreprises relevant de cette nouvelle économie sont un signal fort et qui permettent d'engager de nombreuses synergies en matière de recherche, et de formation nécessaires à la création sur notre territoire des industries de la 3^e révolution industrielle et de l'après économie linéaire.

L'économie circulaire est devenue plus visible avec la crise sanitaire et les réflexions sur le développement durable mais n'est pas une mode et elle ne concerne pas que les déchets, c'est au contraire un nouveau modèle économique qui doit progressivement remplacer le modèle linéaire issu de la révolution industrielle : extraire-produire-consommer-jeter.

Elle peut demain permettre au territoire d'économiser ses ressources en recyclant, d'allonger la durée de vie des biens générant pour les citoyens des gains de pouvoir d'achat et elle peut devenir une opportunité permettant de développer l'économie locale vers l'écoconception, l'écologie industrielle ou l'économie de la fonctionnalité qui peuvent être génératrices d'emplois sur l'ensemble des segments de qualification.

C'est enfin une opportunité pour notre territoire de se mettre pleinement sur le chemin de l'économie de demain soucieuse de développement durable et cherchant à lutter contre le changement climatique.

Même si certains emplois disparaissent du fait de la robotisation et de l'intelligence artificielle dans les

centres de tri, si le territoire maintient son industrie de conception d'équipements de recyclage et tous les services liés au recyclage et au réemploi des biens et des matériaux, des nouveaux emplois permettront de compenser ceux qui sont appelés à disparaître dans d'autres segments de l'économie.

L'économie circulaire n'est pas accessoire, elle doit au contraire devenir une stratégie économique à l'échelle de notre territoire et des territoires voisins.

Le pôle de compétitivité TEAM2 bien qu'installé dans le bassin minier peut devenir une des priorités pour l'économie et la recherche de la Métropole et de la région :

Notre territoire et les territoires voisins proches doivent faire émerger et conforter les leaders nationaux et mondiaux de l'économie circulaire et leur donner une visibilité forte afin de faire de notre Région un territoire d'excellence de l'économie circulaire dont la MEL peut en être le fer de lance.



Notre réflexion porte essentiellement sur le comportement du citoyen.

Comment l'utilisateur, le citoyen de la MEL peut-il impacter l'emploi par ses gestes du quotidien ?

Il s'agit donc de s'intéresser au lien entre les gestes de prévention au sein des foyers et la possible création d'emploi.

Chaque citoyen peut participer à la construction d'une métropole plus créative, plus inclusive en accord avec les besoins environnementaux.

De plus, Il est évident qu'il est tout à fait possible de conjuguer développement économique et développement durable.



FAIRE DE LA MEL UN TERRITOIRE À L'AVANT GARDE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LES 5 DÉFIS À RELEVER

- 1 La MEL doit renouer avec son rôle de leader en matière d'élimination des déchets ménagers et leur recyclage et devenir ainsi un des premiers maillons de l'économie circulaire.
- 2 Un impératif immédiat : mettre fin au déficit de communication sur l'économie circulaire et valoriser toutes les initiatives et notamment les politiques publiques menées par la MEL pour réduire, recycler les déchets et favoriser le réemploi.
- 3 Faire de l'économie circulaire une filière économique à part entière et contribuer ainsi au rebond industriel dans le cadre d'une économie durable, créatrice d'emplois et soucieuse de protéger les ressources.
- 4 Profiter de l'économie circulaire pour développer des partenariats avec les territoires voisins et faire ainsi de la MEL une métropole concourant à l'attractivité régionale.
- 5 Mobiliser les citoyens autour des enjeux de l'économie circulaire, donner du sens aux actions déjà lancées et permettre à tous les citoyens de se l'approprier et ainsi contribuer à son développement.

LES 5 DÉFIS...

1 La MEL doit renouer avec son rôle de leader en matière d'élimination des déchets ménagers et leur recyclage et devenir ainsi un des premiers maillons de l'économie circulaire.

Durant les 2 dernières décennies, notamment sous l'impulsion de Paul Deffontaines, la Communauté urbaine, puis la MEL ont eu une longueur d'avance en matière de tri et de valorisation des déchets. Des investissements lourds ont permis de doter notre territoire d'équipements stratégiques, innovants, structurants et respectueux de l'environnement : le centre de valorisation énergétique, les centres de tri et le centre de valorisation organique ont souvent été pris comme exemple par d'autres territoires et encore aujourd'hui ils sont des outils essentiels pour faire de notre territoire un territoire d'excellence de l'économie circulaire, l'autoroute de la chaleur actuellement en construction en est la preuve.

Toutefois beaucoup d'autres territoires se sont engagés dans cette voie et ont parfois pris quelques longueurs d'avance par rapport à nous.

Dans le même temps en matière de production d'énergie ou de recyclage des déchets, les technologies, les obligations juridiques, les besoins exprimés par les citoyens évoluent fortement il est donc nécessaire d'avoir une vision prospective afin de faire évoluer très vite les outils, voire d'en concevoir de nouveaux afin que les citoyens puissent adapter leurs comportements dans de bonnes conditions :

- Quelles solutions pour permettre le recyclage de la totalité des plastiques ?
- Comment favoriser la production d'énergies non fossiles sur notre territoire : éolienne, solaire, méthanisation ?
- Quels outils mettre en place pour favoriser l'émergence, ou permettre le développement des nouvelles filières économiques autour du réemploi ou de l'économie de la fonctionnalité ?

Aujourd'hui la MEL est en train de préparer son nouveau schéma directeur de prévention, de gestion et de traitement des déchets ménagers et assimilés.

Ce nouveau schéma doit être prospectif et tenir compte des évolutions et de la politique qui va être promue au niveau national :

- Comment s'adapter au recyclage de l'ensemble des matières plastiques ?
- Comment adapter le tri aux nouvelles pratiques impulsées par l'Etat et certaines entreprises : ainsi le retour de la consigne pour certaines bouteilles en verre, ou la consigne des bouteilles plastiques ?
- Comment anticiper le recyclage de certains matériaux comme les panneaux solaires ou les batteries ?
- Comment concilier collecte et propreté urbaine ?
- Comment collecter les bio-déchets ?

Tous ces changements peuvent être des opportunités pour développer l'activité économique et l'emploi mais ils devront se faire en lien avec les citoyens.





En priorité :

- *Maintenir une veille sur les évolutions technologiques et les innovations afin de faire évoluer les services.*
- *Développer les concertations avec les citoyens et les instances de démocratie participative qui peuvent être des lieux de partage et d'émergence de solutions innovantes à condition d'être saisis en amont.*



Mais aussi :

- *Associer les acteurs économiques et les organes de recherche qui peuvent être porteurs de solutions innovantes.*
- *Accorder à cette politique des moyens financiers à la hauteur des enjeux.*
- *S'emparer de la loi sur l'économie circulaire pour accompagner ses dispositions et sensibiliser l'ensemble des acteurs et ainsi favoriser sa mise en œuvre sur le territoire de la MEL.*



2

Un impératif immédiat : mettre fin au déficit de communication sur l'économie circulaire et valoriser toutes les initiatives et notamment les politiques publiques menées par la MEL pour réduire, recycler les déchets et favoriser le réemploi.

Les membres du conseil de développement déplorent l'absence de communication sur tous les sujets qui touchent à l'économie circulaire et à la gestion des déchets. Si certaines initiatives sont parfois valorisées, elles ne sont jamais replacées dans une stratégie globale en faveur de l'économie circulaire et parfois même les membres du groupe de travail ont découvert grâce aux entretiens et aux visites des initiatives totalement inconnues du grand public, voire même des services

mis en place par la MEL et auxquels ils pouvaient avoir accès mais dont ils n'avaient jamais entendu parler.

Faire demain de la MEL un territoire d'excellence exige de mieux faire connaître ces initiatives dans le journal de la MEL et aussi en développant des actions volontaristes notamment auprès des médias locaux : presse locale et municipale mais aussi télés locales pour qu'ils relaient ces initiatives.



En priorité :

- *Mettre en place une communication complète et pérenne sur l'économie circulaire pour la faire connaître et faire le lien entre tous les acteurs.*





Comment :

- **réalisation de spots publicitaires sur les bons gestes.**
- **expliquer de façon pédagogique dans les supports de communication de la MEL toute la chaîne de traitements des ordures ménagères et mettre en valeur les aspects positifs sur le plan économique, de l'emploi et du développement durable.**
- **faire des campagnes de communication périodiques trier plus trier mieux et valoriser les comportements responsables.**
- **demander aux journaux municipaux de relayer la communication de la MEL**
- **développer des actions pédagogiques sur les bons gestes dans les écoles, les collèges, les lycées pour faire évoluer les comportements.**
- **faire un salon de l'économie circulaire pour les citoyens et citoyennes.**
- **créer sur son site un espace où on peut trouver les lieux et les applications où on peut déposer des objets ou passer des annonces pour offrir gratuitement les objets dont on a plus l'utilité (les magasins Emmaüs, le site recup.com, MEL TROC...).**
- **donner chaque mois l'agenda des repair cafés sur le site de la MEL et demander aux journaux locaux de relayer cette information dans leurs pages d'infos pratiques.**



Faire de la MEL un territoire d'excellence de l'économie circulaire exige également de mieux valoriser les emplois et leur diversité auprès des jeunes et de leur famille et transformer leur image encore trop souvent associée aux premiers niveaux de qualification ou aux seuls emplois d'insertion qui même si ils représentent une partie des emplois ne sont pas le reflet de la réalité de l'emploi dans ce secteur. De nombreuses entreprises du secteur recrutent à un très haut niveau des chercheurs et des ingénieurs qui préparent les industries de demain que ce soient dans les matériaux biosourcés ou en matière de recyclage des matériaux issus de la déconstruction de bâtiments.

Il faut avoir conscience des niveaux de pauvreté de certains quartiers de la MEL et d'éloignement de certaines populations du monde du travail, c'est pourquoi l'économie circulaire est un bon levier pour revitaliser des quartiers notamment ceux concernés par les plans de renouvellement urbain.

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR SON TERRITOIRE



Le territoire et les territoires limitrophes comptent aussi des entreprises industrielles de pointe notamment dans la fabrication de machines-outils destinées au traitement des déchets qui requièrent de la main d'œuvre qualifiée. Plusieurs entreprises nous ont fait part de leurs difficultés pour recruter du personnel qualifié sur des métiers comme les caristes ou les chauffeurs de poids lourds. Le travail mené par les entreprises d'insertion qui accompagnent et requalifient du personnel éloigné de l'emploi peut offrir une solution sur ce type de métiers :



En priorité :

- **favoriser et inciter la création de filières de formation et mieux faire connaître les nouveaux métiers liés à l'économie circulaire.**





Comment :

- sensibiliser l'éducation nationale, les filières de formations, les services d'information et d'orientation sur ces métiers.
- faire des portraits dans le journal de la MEL sur certains de ces métiers méconnus.
- faire un salon de l'emploi centré sur l'économie circulaire afin mieux faire connaître les emplois disponibles et casser l'image dévalorisée de ces métiers.



3 Faire de l'économie circulaire une filière économique à part entière et contribuer ainsi au rebond industriel dans le cadre d'une économie durable, créatrice d'emplois et soucieuse de protéger les ressources.

L'économie circulaire doit devenir une filière économique à part entière, elle peut être demain une filière d'excellence de notre territoire.

La rencontre avec le représentant du pôle de compétitivité de l'économie circulaire Christian Traisnel nous a permis de constater que nous avons sur notre territoire des leaders mondiaux qui ne sont jamais mis en valeur ainsi les entreprises qui conçoivent et construisent les machines et équipements destinés à valoriser les matières à recycler ainsi l'entreprise ECODAS située à Roubaix, est un spécialiste du traitement des déchets dans le secteur médical (DASRI), hospitalier (déchets d'activité de soins à risques infectieux), portuaire, aéroportuaire, abattoir et alimentaire et commercialise ses produits dans plus de 100 pays. C'est aussi le cas de DECOVAL SERVIPACK installé à Wattignies qui conçoit et produit des équipements industriels de type broyeur, compacteur, presse à balles, pour réduire et valoriser les déchets et les matières recyclables.

D'autres rencontres et les visites des entreprises nous ont permis de voir que ce secteur regorgeait d'initiatives,

d'entrepreneurs engagés prêts à développer leur activité et qui ne demandaient pas de subventions mais juste d'accompagnements soit pour trouver des locaux plus adaptés, soit pour avoir un meilleur accès aux matériaux qu'ils recyclent (huile usager, pneus...).

Nos contacts ont permis de confirmer que si l'économie circulaire n'était pas un secteur générant un grand nombre d'emplois par unité de production, elle générerait des emplois très diversifiés, de proximité et accessibles au plus grand nombre grâce à un large spectre de niveaux de qualification (du manutentionnaire à l'ingénieur, du commerce à la création artistique).

La MEL peut grâce à ses compétences devenir un acteur pivot de ce nouvel écosystème.



En priorité :

- mettre en relation les laboratoires de recherche et les entreprises afin de développer de nouvelles filières de recyclage sur notre territoire ou les territoires voisins.
- favoriser de nouvelles recherches au besoin en créant des bourses pour des étudiants-chercheurs afin de favoriser l'innovation et trouver les moyens de toujours recycler plus de matières et garder ainsi les ressources rares sur notre territoire : la tri des bouteilles plastiques a permis la création sur notre territoire d'une entreprise comme NORD PAL PLAST, est-ce que nous n'avons pas la ressource sur notre territoire en terme de recherche et de besoins pour créer demain d'autres entreprises sur d'autres matières ?

- sensibiliser les entreprises des autres filières à l'économie circulaire qui n'est pas un coût supplémentaire mais un moyen de faire des économies tout en favorisant le développement durable sur le territoire : les déchets des uns peuvent demain devenir les ressources des autres...



Mais aussi :

- en connectant mieux les services rendus en matière de collecte des ordures ménagères avec les besoins de certaines entreprises leur permettant d'avoir un meilleur accès aux matières à recycler (adapter l'organisation des déchetteries aux besoins des entreprises de recyclage).
- en favorisant les rencontres entre les entreprises du secteur pour qu'elles puissent mettre en œuvre des symbioses industrielles comme à Dunkerque
- avoir une vision globale de cet écosystème et ne pas le découper selon son statut : associations, économie sociale et solidaire, commerces, entreprises afin de créer des synergies entre tous les acteurs.
- aider les milieux économiques à anticiper les changements qui peuvent demain affecter leurs activités notamment dans le cadre de la lutte contre le changement climatique (favoriser l'organisation de colloques, développer des communications ciblées vers les artisans en lien avec la chambre des métiers...).
- repérer les laboratoires et aider les chercheurs qui travaillent sur l'écoconception et favoriser leur mise en relation avec les entreprises afin de développer un écosystème centré sur l'économie circulaire (organiser un speed dating chercheurs entreprises sur le modèle du concours Lépine).



4

Profiter de l'économie circulaire pour développer des partenariats avec les territoires voisins et faire ainsi de la MEL une métropole rayonnante sur le territoire régional.

En matière d'économie circulaire, plus encore que dans d'autres filières économiques, la Métropole Européenne de Lille a tout à gagner en travaillant avec les territoires voisins afin de mettre en place un écosystème économique à l'échelle de la Région des Hauts de France.

La présence sur le territoire du bassin minier du pôle de compétitivité de l'économie circulaire TEAM2 doit conduire la MEL à multiplier les partenariats avec les territoires voisins, avec lesquels nous ne devons pas être en compétition mais au contraire en symbiose.

44 adhérents du pôle de compétitivité TEAM 2 sont installés sur le territoire de la MEL, c'est le plus gros contingent d'adhérents.

Parallèlement certaines industries utilisant les ressources

issues du tri sont situées dans les territoires voisins : papiers et cartons, matériaux pour la construction.

Là également on trouve des entreprises leader sur les nouveaux segments comme la récupération des métaux précieux : c'est le cas de l'entreprise Terra Nova située à Isbergues qui est une société industrielle spécialisée dans la recherche, la conception et la mise en œuvre de processus de récupération des métaux précieux issus des biens de consommation en fin de vie.

L'économie circulaire peut donc être demain un fil rouge entre tous les territoires avec lesquels la MEL a d'ailleurs engagé des partenariats comme la communauté urbaine de Dunkerque en pointe sur ce secteur.



En priorité :

- favoriser l'implantation de nouvelles filières de recyclage sur un périmètre élargi aux territoires voisins notamment pour les matières qui sont exportées après tri vers des pays étrangers alors qu'ils pourraient être valorisés dans la proximité et augmenter le réservoir d'emplois.
- favoriser la collecte de certaines matières sur un périmètre élargi afin de permettre le développement de certaines filières dont le développement est aujourd'hui freiné par l'insuffisance de matières (pneus de vélo, huiles usagés...).



Comment :

- Initier un événement type « colloque » ou « salon » sur l'économie circulaire avec la région et les collectivités avec lesquels viennent d'être signé des partenariats.



5 Mobiliser les citoyens autour des enjeux de l'économie circulaire, donner du sens aux actions déjà lancées et permettre à tous les citoyens de se l'approprier et ainsi contribuer à son développement.

Le groupe de travail a bénéficié d'une présentation de l'expérience zéro déchet par Alexandre Garcin adjoint de la Ville de Roubaix en charge de l'économie circulaire et des actions développées par la MEL en matière de prévention des déchets.

Si les actions « zéro déchet » se multiplient sur le territoire de la MEL, les membres du groupe de travail ont pu constater que les actions de la MEL

sont encore méconnues malgré un bus info tri, des animations pédagogiques dans les écoles et les outils de communication déployés (expositions, guide du tri, espace sur l'application MELCOME...).

Il semble donc indispensable de dynamiser ces actions en les faisant mieux connaître et en augmentant leurs moyens.



En priorité :

- distribuer des guides sur le bon geste de tri via les conteneurs de collecte (affichettes plastifiées genre « pense-bête »).
- sensibiliser les habitants des immeubles collectifs via les bailleurs et leurs concierges.
- faire des concours pour récompenser les écoles, les entreprises qui innovent en matière de limitation des déchets ou de tri comme cela existe pour les économies d'énergie.
- mettre en place dans les communes et dans les quartiers des ambassadeurs et des médiateurs du tri et de la collecte afin qu'ils puissent relayer l'information auprès de leurs voisins et signaler les éventuels problèmes rencontrés dans

leur voisinage Cette politique pourrait s'appuyer sur les conseils de quartier ou les conseils citoyens.

- distribuer dans tous les foyers de la MEL, l'autocollant stop pub.
- trouver des moyens de sensibilisation mobiles dans les quartiers en plus du bus info-tri (tri porteurs, véhicules légers...).
- sensibiliser les commerces sur le tri sélectif de leurs déchets, en organisant éventuellement des appels à projet.
- inciter les entreprises à utiliser les déchetteries spécialisées en lien également avec les dispositions qui seront mises en place dans le cadre de la loi sur l'économie circulaire en diffusant notamment l'information sur ces déchetteries spécialisées.



Il semble aussi indispensable de populariser ce qu'est l'économie circulaire afin de donner du sens à des actions comme le zéro déchet qui apparaissent encore trop comme des gadgets alors qu'ils sont un maillon de

l'économie circulaire. Ceci permettrait aussi de valoriser ce secteur économique encore trop souvent méprisé ou considéré comme marginal.



En priorité :

- faire participer les citoyens et les communes à la diffusion des bons gestes et au développement des innovations.



Comment :

- organiser un circuit « vis la vie de tes déchets » à l'image des circuits de tourisme industriel ouvert plus largement à tous les citoyens (visite du CVE, d'un centre de tri et d'une entreprise qui récupère des matières et les transforme), en expliquant les coûts et les économies potentielles ainsi que les emplois créés.
- associer plus étroitement les communes à la politique de la MEL en matière de déchets : faire circuler de façon intensive une expo dans les communes de la MEL sur le thème « où vont mes déchets et comment les réduire ».
- créer des focus group citoyens-entrepreneurs pour favoriser l'innovation en matière de réduction des déchets.



Entrons dans la boucle, changeons de modèle



Demander des changements de comportement aux citoyens exige aussi de mettre à leur disposition des moyens afin qu'ils puissent s'adapter progressivement,

il faut donc que le MEL puisse faire évoluer ses outils et ses politiques.



En priorité :

- mettre à disposition sur l'espace public, dans les jardins familiaux, les jardins partagés des composteurs, au besoin en créant de nouveaux petits jardins partagés sur les petites friches ou des délaissés de voirie en lien avec les communes et mieux communiquer sur ce réseau et les moyens d'y accéder.
- ouvrir des lieux de collectes « petites déchetteries » de proximité permanentes permettant aux citoyens de déposer des déchets peu encombrants plus facilement (huiles de fritures, peinture et produits chimiques en petite quantité pneus de vélo...).
- dans l'espace public mettre des petits conteneurs permettant de faire du tri sélectif (bouteilles verre et plastiques surtout).
- créer des poubelles à mégots et inciter les commerçants entreprises à en installer là où se rassemblent les fumeurs (sortie des cafés et des restaurants, sortie des grandes entreprises...).



La MEL doit aussi être le catalyseur des énergies privées et entrainer avec elle tous les acteurs qui interviennent dans la chaîne de l'économie circulaire afin de réduire à la source les déchets et de permettre le développement du réemploi.

Pour réduire à la source les déchets les actions menées dans le cadre des opérations « zéro déchet » sont

indispensables mais ne sont pas suffisantes. Alors que la MEL compte sur son territoire des leaders du commerce de détail et du e-commerce, elle peut les mobiliser autour de projets innovants notamment pour réduire les emballages.



En priorité :

- Communiquer sur les commerces qui développent des rayons de vrac ou qui vendent en vrac comme l'épicerie « un grain dans le bocal à Roubaix » et favoriser leur implantation en cœur de ville.
- faire un appel à projets sur la réduction ou le réemploi des emballages et décerner un éco label.
- associer les commerces à l'information sur le tri des déchets et leur demander de valoriser les produits dont les emballages peuvent être recyclés.
- agir au plan national pour que les indications figurant sur les emballages soient harmonisées, visibles et compréhensibles.
- agir au plan national pour que soient mises en place des mesures de réduction des déchets à la source.



POUR ALLER PLUS LOIN...



Pourquoi l'économie circulaire présente plus d'avantages pour l'emploi sur notre territoire que d'autres filières économiques...

La question de l'emploi est une question centrale dans le débat public car nous savons que le développement économique d'un territoire passe inévitablement par son attractivité, et celle-ci s'appuie fortement sur la possibilité d'y trouver un emploi.

La thématique de l'emploi de demain s'inscrit dans une réflexion globale du conseil de développement sur les nouveaux modèles du futur, qu'ils soient sociaux, (le vivre ensemble) urbains (la ville intelligente) ou économiques, (l'innovation et l'emploi de demain).

La place des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle ne cesse de croître, anticiper ces changements s'avère complexe mais y réfléchir permet de faciliter les transitions.

Comment se préparer aux mutations actuelles ? A quoi ressemblera l'emploi de demain ?

La transition numérique et digitale s'accélère grandement, et touche de nombreux secteurs d'activités qui voient leurs métiers transformés, la grande distribution fait figure de symbole avec l'émergence de magasins totalement automatisés.

Aussi, c'est une mutation qui se généralise dans d'autres domaines tels que la banque, l'industrie, ou la santé, aucune activité ne semble pouvoir y échapper, de ce fait, nous pouvons nous interroger sur le futur de l'emploi, l'avenir du travail.

Une étude de l'université d'Oxford annonce que 50% des emplois français sont automatisables, ce constat nous invite à repenser la question du travail, mais qu'en est-il vraiment ?

De nombreux courants, annoncent un chômage de masse avec l'ère du numérique car souvent deux visions s'opposent :



" LA FIN DU SALARIAT ? "

Jeudi 12 avril 2018

18 h - 20 h

CCI GRAND LILLE - 40 place du Théâtre - Salle des séances

www.conseildeveloppement-lillemetropole.fr



- l'une optimiste s'appuyant sur la croyance en un processus de destruction créatrice.
- l'autre plus pessimiste se basant sur l'automatisation massive des tâches professionnelles qui conduirait à une réduction massive des emplois.

En effet, nous constatons dans notre quotidien, la montée en puissance de la plateformes, (Amazon, Uber, Deliveroo...) ou « l'ubérisation », tant ces nouvelles technologies ont profondément bouleversé le rapport entre clients utilisateurs et professionnels.

Cela questionne le rapport au travail et plus précisément le rapport au salariat.

Les coursiers à vélo, les chauffeurs Uber, la montée en flèche du nombre d'indépendants dopée par le statut de l'autoentrepreneur annoncent de nouvelles formes de travail, il semblerait que nous nous dirigeons vers un changement de modèle.

Alors assistons-nous à la fin du modèle classique du contrat de travail, basé sur le lien de subordination entre un patron et un employé ?

Lors de notre café métropolitain dédié à la fin du salariat, les représentants de l'Institut de recherche en sciences sociales sur les mutations de l'emploi, ainsi que France stratégie ont pu nous donner des éclaircissements sur ce phénomène nouveau, et la tendance est sans appel : **le salariat reste malgré tout hégémonique, 88% des actifs sont des salariés**, le salariat s'est fragilisé face à la multiplication de ces formes de travail. (Intérim, CDD court, coopératives d'activité, auto entreprise).

L'entrepreneuriat gagne du terrain et constitue une source d'émancipation qui s'illustre par une envie vers plus d'indépendance, mais tendent aussi à la paupérisation par le faible revenu généré (une moyenne de 11 000 euros pour les auto-entrepreneurs par an).

Par ailleurs, une inquiétude grimpe concernant la protection sociale de ces nouveaux travailleurs.

Ils sont souvent seuls et ne bénéficient pas de la même protection que les salariés classiques en cas de chômage, maladie ou maternité, retraite.

La crise sanitaire est malheureusement venue confirmer ces inquiétudes sur les risques engendrés par ce statut.

Ainsi, Il en résulte que ces nouvelles formes de travail sont minoritaires mais créent une pluralité de statuts intermédiaires, une « zone grise » entre salariés et indépendants.

Il y a indéniablement une discontinuité dans le travail, avec des actifs alternants périodes de chômage, de salariat ou d'indépendant.

Le droit du travail devra vraisemblablement s'adapter et évoluer pour protéger ces salariés exposés.

Nous sommes maintenant certains que **la fin du salariat**

n'est pas imminente mais le rapport au travail change, nous ne pourrons plus occuper nos postes de la même manière.

Bernard Stiegler Philosophe, spécialiste des questions d'Intelligence Artificielle lors du café métropolitain dédié à la question sur l'avenir du travail, fait une distinction claire entre travail et emploi.

Il avance que c'est maintenant que le travail va commencer car les machines remplacent des travailleurs "prolétariés" qui occupent des emplois dénués de sens. Le système basé sur la taylorisation et la parcellisation des tâches ne produit pas de compétences, le robot sera toujours meilleur que l'homme dans un processus automatisé.

L'exemple de l'usine Mercedes où il n'y a plus d'ouvriers mais des robots et des ingénieurs décrit ce mouvement vers plus de qualification.

Cette montée en compétence, nous l'avons observée dans notre exploration sur les secteurs porteurs, en



Conseil de Développement
MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE

**Intelligence artificielle, robots...
vers la fin du travail ?**

Le Conseil de développement
organise son 13^e Café métropolitain
avec la participation
du philosophe Bernard Stiegler

La Métropole
nous
passionne!

Mercredi 3 octobre 2018
de 18h à 20h à Euratechnologies
165 avenue de Bretagne à Lille.

s'appuyant sur une étude prospective de France Stratégie, nous avons décidé donc d'explorer les métiers du numérique et les services à la personne et de rencontrer des acteurs actifs dans ce secteur et notamment au profit des publics les plus éloignés de l'emploi.

Sur la filière du numérique, Simplon et Pop school, deux écoles proposent des formations intensives et gratuites aux métiers techniques en tension de l'économie digitale (Data scientifique...développeur Web, IO Objet connectés, Cyber sécurité).

Ces métiers répondent aux nouveaux besoins croissants des entreprises, ces formations sont courtes et permettent une intégration optimale sur le marché de l'emploi (80% de sorties positives).

Cependant les places en formation sont rares, (20 places pour 200 postulants) et majoritairement réservées aux demandeurs d'emploi, or la mécanique de financement de la formation est freinant.

Par contre le numérique peut demain se mettre au service de l'économie circulaire.

La filière des services à la personne a été la seconde filière explorée par le Conseil de développement. Souvent présentée comme une des filières les plus créatrices d'emploi, elle répond aussi à un enjeu majeur :

Le vieillissement de la population et une politique publique du maintien des aînés à domicile, néanmoins le secteur doit accroître son attractivité. La filière doit communiquer sur sa valeur ajoutée en qualifiant préservant et sécurisant ses emplois. L'idée serait d'améliorer les conditions de travail en luttant contre le temps partiel subi et l'usure professionnelle, favoriser l'accès à la formation continue et communiquer sur les évolutions professionnelles possibles.

Sur le développement de ces deux secteurs, le rôle de la MEL se caractérise par une politique de soutien des acteurs locaux pour favoriser l'emploi sur le territoire, mais elle n'est pas le seul acteur à pouvoir intervenir et le comportement des usagers et des citoyens ne peut avoir qu'un effet indirect sur leur développement.

Nous avons donc décidé **d'avoir une vision plus large et plus locale de l'emploi** de demain sur notre territoire et d'explorer les filières où notre comportement de citoyen et de consommateur peut influencer sur leur développement :

Il s'agit donc de s'intéresser au lien entre nos gestes écoresponsables au sein des foyers et la possible

création d'emploi.

La feuille de route pour l'économie circulaire annonçait la création de 500 000 emplois supplémentaires, y compris dans les métiers nouveaux. L'économie circulaire permet en effet de développer de nouvelles activités et de consolider des filières industrielles. Elle permet ainsi de créer des emplois locaux pérennes et non délocalisables.

A titre d'exemple, le développement d'activités de réparation des produits usagés, de réutilisation ou de recyclage des déchets, génère de l'ordre de 25 fois plus d'emplois que la mise en décharge de ces déchets.

Il y a donc un enjeu important en termes d'emploi et d'accompagnement vers ces nouveaux emplois.

Favoriser le réemploi, la réparation, par exemple en soutenant les « repair-café » sur le territoire ou proposer des ateliers de réparation.

De ce fait, la thématique du recyclage et du réemploi constitue un intérêt indéniable.

À notre sens cette économie circulaire semble être fortement plus impactante, dans la mesure où elle constitue un levier non négligeable pour le territoire par ses bienfaits multiples pour le développement durable.

Une économie enracinée dans le local, à la différence des autres secteurs d'activités, comme le numérique (Formation des développeurs à l'étranger) et qui crée des emplois pérennes

Les synergies possibles entre économie circulaire et Economie Sociale et Solidaire sont nombreuses : elles partagent un ancrage dans les territoires et une nécessaire coopération entre acteurs, que le mode de gouvernance des structures de l'ESS favorise.

La montée en puissance de l'économie circulaire augmente par ailleurs la crédibilité des activités de l'Economie sociale et Solidaire et leur donne accès à de nouveaux financements, qui leur font défaut.

Pour cela, il est primordial d'améliorer la visibilité des entreprises sociales, auprès des élu(e)s pour des politiques plus pertinentes et auprès du grand public pour favoriser la consommation des produits et services. Plusieurs pistes sont à explorer pour optimiser le modèle économique des entreprises de l'ESS (professionnalisation diversification des activités, mutualisation des moyens entre entreprises.)

Nos nombreuses visites de structures ont permis de

vérifier qu'elles pouvaient être fortement créatrices d'emplois si elles pouvaient développer leur modèle économique.

L'économie circulaire a pour caractéristique de favoriser des emplois de proximité très ancrés sur le territoire, ce sont **des emplois non délocalisables**.

Sur une des filières majeures, la Métropole par ses compétences en matière de collecte et de tri des déchets peut avoir un rôle directeur dans son développement.

En effet La Métropole Européenne de Lille dispose de douze déchetteries ainsi que de deux centres de tri.

Les équipements de traitement des déchets, le centre de valorisation énergétique à Halluin ainsi que le centre de valorisation organique à Sequedin illustrent aussi cette volonté de répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

La MEL s'est engagée dans une démarche respectueuse du développement durable avec un objectif de réduction de 10% des déchets ménagers et assimilés en cinq ans. N'y a-t-il pas dans cette politique de développement une place pour la création d'emplois futurs ?

Notre territoire compte plus de 1 200 000 habitants répartis sur 95 communes, nos visites sur les différents centres de tri renforcent l'idée selon laquelle la gestion

des déchets est un secteur qui recrute au niveau local sur des postes du CAP à Bac+5.

En effet, la robotisation des centres a permis le développement de nouveaux emplois, avec une forte demande de professionnalisation.

Les populations titulaires du bac sont remplacées par des bac+2 avec des compétences en qualité environnementale, et les bac+2 (agents de maîtrise) sont remplacés par des ingénieurs.

Il est incontestable de voir dans la filière des emplois pour tous qui concernent tous les niveaux de qualification.

Devenir éco-exemplaire constitue l'axe premier du Programme local de prévention (PLP), par conséquent créer une dynamique d'éco-exemplarité sur le territoire nécessite de s'appuyer sur des partenariats étroits avec les communes, les associations, les habitants, les acteurs de l'ESS.

Cette volonté de dynamique de développement durable se traduit par des démarches de politiques publiques telles que le Schéma global de la collecte et de traitement des déchets, ou par un programme Zéro déchets comme celui porté par la Ville de Roubaix.

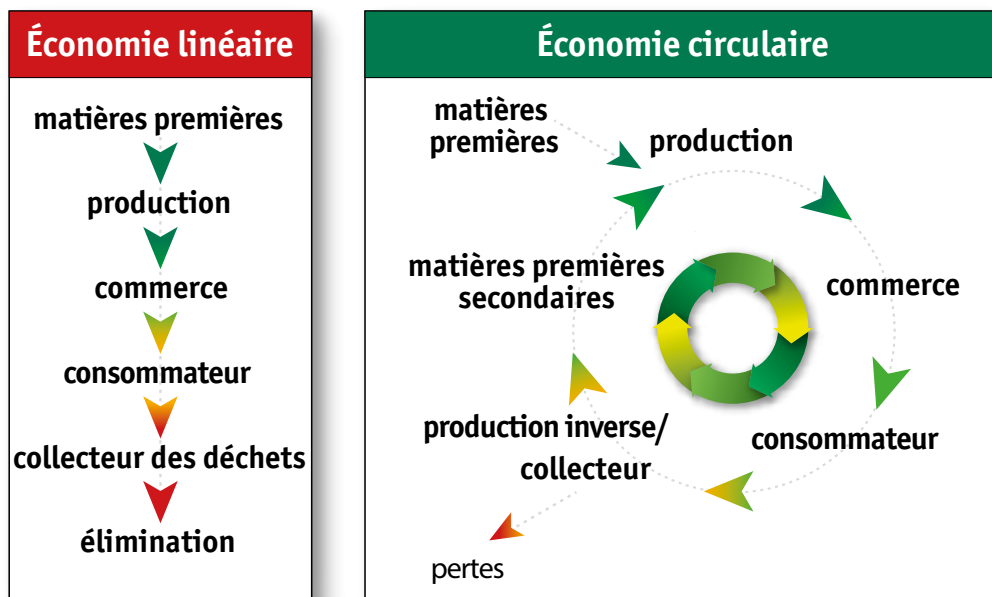
Présentation de l'économie circulaire : ses impacts sur l'emploi et le développement durable

L'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (bien de services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement, tout en développant le bien-être des individus.

L'économie circulaire repense nos modes de productions et de consommation afin de :

- Limiter les déchets
- Économiser les ressources naturelles
- Limiter l'impact environnemental

À la différence de l'économie conventionnelle issue de la première révolution industrielle, l'économie circulaire fonctionne en boucle :



Source : brochure *Economie Circulaire - De nouvelles opportunités pour votre entreprise !*
De la SuperDrecksKesch

Les différents modèles d'économie circulaire

• Concevoir durablement : l'écoconception

Dès la conception d'un produit, prendre en compte l'ensemble d'un cycle de vie en minimisant les impacts environnementaux (moins d'emballage, recyclage possible...).

• Redonner vie au produit

- Réparer pour permettre la prolongation de l'utilisation du produit
- Réemploi : récupérer les pièces détachées (revente), redonner vie aux produits (ressourceries, détourner les objets de leur usage initial : meubles avec palettes etc...), vente d'occasion.

• Consommer autrement

- Économie de la fonctionnalité qui privilégie l'usage à la possession et tend à vendre des services plutôt que les produits eux même (location, sites de prêts entre particuliers...).
- Consommer de façon responsable : Effectuer le choix de l'achat en prenant en compte les impacts environnementaux (moins ou pas d'emballage, produit durable, éviter les usages uniques...).

• Redonner vie à la matière

Recyclage des déchets : les déchets sont récupérés et transformés en nouvelles matières premières (compostage, méthanisation, extraction de composés chimiques, réutilisation ...).

Ses impacts

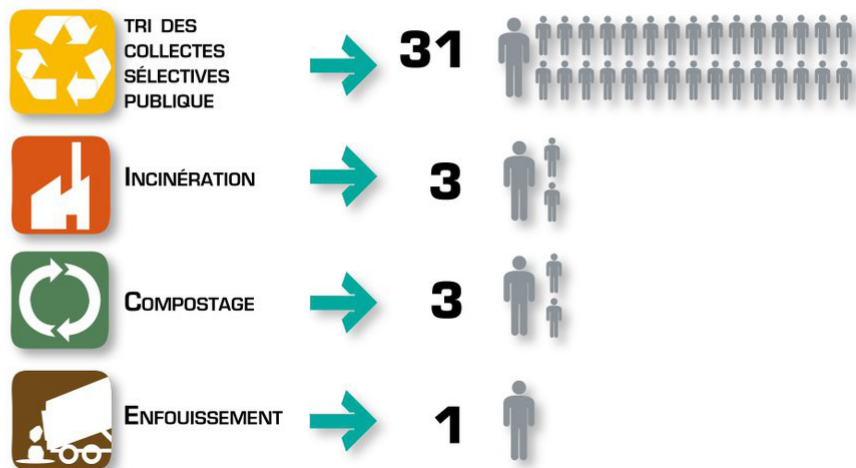
• Son impact sur l'emploi :

- Le recyclage des déchets crée 6 fois plus d'emplois que la valorisation énergétique et 25 fois plus d'emplois que la mise en décharge.
- Remanufacturer et reconditionner est très créateur d'emplois : le relais = un emploi créé pour 10 containers !
- Le développement de nouveaux marchés : pièces détachées, locations, réparations ... créent des emplois plus pérennes et difficilement délocalisables.

- L'écoconception demande un effort de réflexion et d'ingénierie très poussées (ex : les "Fairphones" dont toutes les pièces sont remplaçables).
- Le Japon qui pratique l'économie circulaire depuis les années 1990 estime avoir créé 700 000 emplois en 7 ans grâce à sa transition vers " une société respectueuse du cycle des matières".

RECYCLER, C'EST CRÉER DES EMPLOIS

EFFECTIFS MOYENS EMPLOYÉS PAR MODE DE TRAITEMENT POUR 10 000 TONNES TRAITÉES



• Son impact en terme de développement durable :

- Selon le rapport Brundtland (1987), "le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs".
- Le développement durable nécessite une approche systémique "penser global, agir local", qui repose sur 3 piliers : écologique, social et économique. Chacun de ces 3 enjeux doit être

équilibré de manière cohérente et viable à long terme, et doit faire l'objet d'une démocratie participative par le biais d'une gouvernance partagée entre les différents acteurs (collectivités, entreprises, associations, Organisations non gouvernementales, individus).

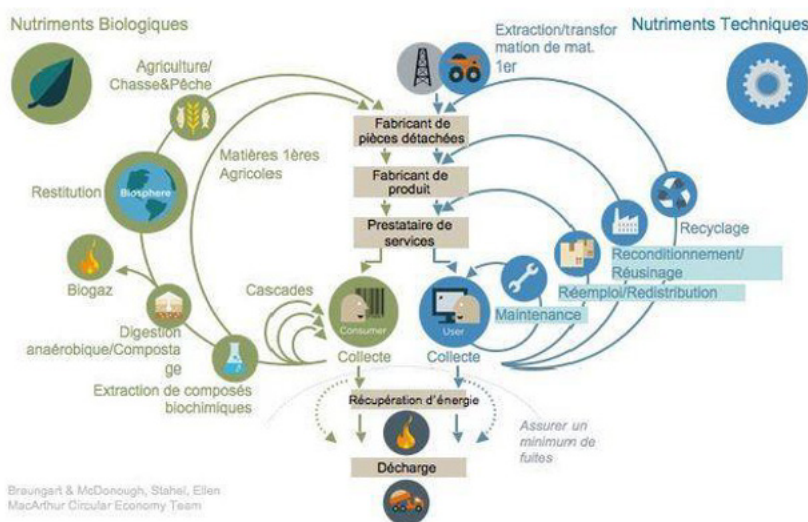
- Les leviers concernant le développement durable sont de 3 ordres : la gestion des déchets, l'offre des acteurs économiques, et la demande et le comportement des consommateurs (source ADEME) :

L'économie circulaire 3 domaines, 7 piliers

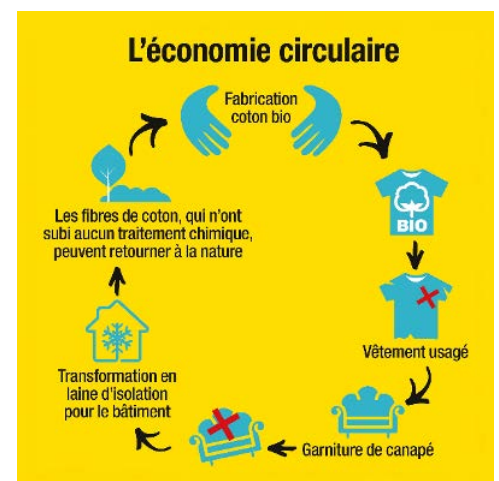


Tous les acteurs sont amenés à faire évoluer leur comportement au service du développement durable, au travers de 7 types d'action :

- **l'approvisionnement durable** (extraction/exploitation et achats) vise l'exploitation efficace des ressources et limitant les rebuts d'exploitation, pour toutes les matières et énergies (mines, carrières, exploitation agricole et forestière..), qu'elles soient renouvelables ou non.
- **l'écoconception** doit être au cœur de la stratégie des entreprises, afin d'intégrer le cycle de vie du produit dès la conception d'un procédé, bien ou service. En effet, 70% des coûts et 80% des impacts environnementaux et sociétaux d'un produit sont déterminés lors de sa conception.
- **l'écologie industrielle et territoriale** permet de mutualiser des besoins et d'échanger des flux afin d'optimiser les ressources sur un territoire (eau, énergies, matières, déchets, équipements, expertises...). En utilisant les ressources locales, il est possible de générer des activités et des emplois au bénéfice du territoire concerné, tout en optimisant les dépenses publiques.
- **l'économie de la fonctionnalité** permet de se créer de la valeur ajoutée grâce à l'usage plutôt que la possession, au travers d'offres servicielles liées à des produits (prêt, location...)
- **la consommation responsable** est l'affaire de tout acheteur : privé, public ou consommateur, qui peut évaluer l'impact environnemental de tout bien ou service
- **l'allongement de la durée de vie des biens et services**, afin de produire des externalités positives : réparation, vente ou don, achat d'occasion...
- **le recyclage** permet d'utiliser des matières premières issues de déchets. Il permet de réduire durablement les déchets du territoire tout en stimulant les innovations technologiques et l'emploi. Par exemple, 1 tonne de papier recyclé permet de préserver 19 arbres adultes et 100m³ d'eau; 1 tonne de plastique recyclé correspond à 830 litres de pétrole économisé.



Exemple de boucles de l'économie circulaire permettant le développement durable :



L'économie circulaire déjà présente sur notre territoire : des acteurs et des entreprises au coeur de cette transition

Nous avons rencontré trois types d'acteurs :

- les entreprises «institutionnalisées» au sein du pôle de compétitivité TEAM2 qui conçoivent, construisent des produits et concepts intégrant dès que possible la notion de fin de vie, de recyclage et intégrant l'économie circulaire.
- les entreprises et acteurs qui imaginent et développent des solutions et équipements destinés à valoriser (ou à diminuer) les matières à recycler.

- Des citoyens et des acteurs qui ont déjà modifié leurs comportements de consommation au bénéfice de l'économie circulaire notamment dans le cadre des expérimentations « zéro déchet »



Les visites d'entreprises nous ont permis d'aborder la complexité de cet écosystème économique avec des microentreprises n'ayant que quelques salariés, voir des entreprises individuelles comme les magasins de produits en vrac, mais aussi les véritables sites industriels comme les équipements de la MEL que sont le « Centre de Valorisation Energétique » situé à Halluin ou « le centre de valorisation organique » situé à Sequedin.

Les visites ont également permis de constater que toutes ces entreprises étaient créatrices d'emplois allant des postes d'insertion jusqu'à des postes d'ingénieurs ou de chercheurs très qualifiés. Même si les entreprises créées ne permettent pas de créer autant de poste par unité de production que les anciennes industries, ils innervent le territoire de sites de recherches ou industriels souvent méconnus et qui mériteraient d'être mieux mis en valeur

car ils peuvent être en partie à l'origine du renouveau industriel de notre région.

Les faire connaître, permettrait également de susciter des vocations et parallèlement de développer les formations pour accéder à ces emplois qui pour certains ont du mal à trouver preneur.

Les faire connaître permettrait aussi aux entreprises et aux particuliers de trier plus et mieux, certaines entreprises nous ayant fait part de leur souci de trouver plus de matière à recycler pour développer leur entreprise et ainsi créer plus d'emplois.

Les entreprises industrielles et les acteurs pleinement engagés dans l'économie circulaire

TEAM 2

Les visites d'entreprises nous ont permis d'aborder la complexité de cet écosystème économique avec des microentreprises n'ayant que quelques salariés, voir des entreprises individuelles comme les magasins de produits en vrac, mais aussi les véritables sites industriels comme les équipements de la MEL que sont le « Centre de Valorisation Energétique » situé à Halluin ou « le centre de valorisation organique » situé à Sequedin.

Les visites ont également permis de constater que toutes ces entreprises étaient créatrices d'emplois allant des postes d'insertion jusqu'à des postes d'ingénieurs ou de chercheurs très qualifiés. Même si les entreprises créées ne permettent pas de créer autant de poste par unité de production que les anciennes industries, ils innervent le territoire de sites de recherches ou industriels souvent méconnus et qui mériteraient d'être mieux mis en valeur car ils peuvent être en partie à l'origine du renouveau industriel de notre région.

Les faire connaître, permettrait également de susciter des vocations et parallèlement de développer les formations pour accéder à ces emplois qui pour certains ont du mal à trouver preneur.

Les faire connaître permettrait aussi aux entreprises et aux particuliers de trier plus et mieux, certaines entreprises nous ayant fait part de leur souci de trouver plus de matière à recycler pour développer leur entreprise et ainsi créer plus d'emplois.



L'innovation pour l'économie circulaire



Terra Nova

C'est une société industrielle spécialisée dans la recherche, la conception et la mise en œuvre de processus de récupération des métaux précieux issus des biens de consommation en fin de vie.

ENVIE 2 E

Envie 2 E nord collecte, recycle et valorise les anciens équipements électriques et électroniques (DEEE, D3E) des entreprises et des collectivités.



Ramery environnement

Elle favorise le traitement et la valorisation des déchets de construction, matériaux inertes et gravats, et déchets organiques, bois, déchets verts, pneumatiques usagés, boues...avec préservation des ressources et lutte contre le tout enfouissement.

Gecco

C'est une entreprise solidaire d'utilité sociale qui collecte et met en œuvre une filière locale de valorisation des déchets alimentaires de la restauration. Elle produit notamment un biodiesel pour les transports publics à partir des huiles de fritures. C'est aussi un laboratoire de recherche scientifique qui cherche à diminuer l'empreinte écologique de la filière, grâce aux principes d'écoconception dans une approche environnementale et sociale.



Arras Maxei

Elle conçoit et fabrique des machines et des équipements destinés aux industries électriques dont des machines de traitement et/ou de régénération d'huile des transformateurs.



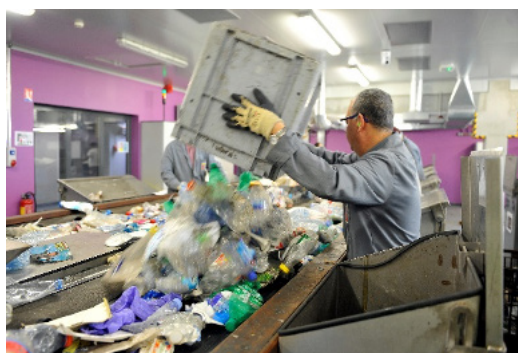
Ecodas

Implanté à Roubaix, **ECODAS** est un spécialiste du traitement des déchets dans le secteur médical (DASRI), hospitalier (déchets d'activité de soins à risques infectieux), portuaire, aéroportuaire, abattoir et alimentaire. ECODAS est implanté dans une centaine de pays et a développé un réseau de 100 distributeurs spécialistes du traitement et de la gestion des déchets.



Les entreprises et acteurs qui imaginent et développent des solutions et équipements destinés à valoriser (ou à diminuer) les matières à recycler

La MEL acteur de l'économie circulaire : CVE - CVO centres de tri



La MEL a favorisé de longue date les **équipements de traitement des déchets**. Ils sont exploités par des sociétés privées au moyen de délégations de service public avec : **un centre de valorisation énergétique à Halluin** (CVE exploité par Covalys, filiale à 100% de VEOLIA) et la création récente de «l'autoroute de la chaleur», **un centre de valorisation organique-compostage et méthanisation au CVO de Sequedin exploité par Séquoia**(filiale à 100% de SUEZ), et deux centres de tri à Lille-Loos et à Halluin (exploités par une société publique locale TRISELEC où la MEL est actionnaire à 82%). Ces infrastructures témoignent du souci de **performance et de préservation de l'environnement**.

De plus, CVO et CVE sont implantés à proximité d'une voie d'eau, ce qui limite les transports par route et restreint les impacts sur l'environnement. Les déchets sont transportés par péniche entre ces 2 sites. Par ailleurs les concrétisations et expérimentations sont permanentes: création récentes de déchetteries, même si le territoire de la MEL reste sous-doté en déchetteries au regard de sa population, les projets zéro déchet dont celui Roubaix, le nouveau schéma de gestion d'élimination des déchets ménagers de la MEL...



Des déchets pour se chauffer

Grâce à l'énergie produite par l'incinération de nos déchets ménagers dans le Centre de Valorisation Énergétique d'Halluin, la MEL alimente une « autoroute de la chaleur », créée entre Lille et Roubaix.



La MEL a récemment le contrat de gestion de son Centre de Valorisation Énergétique des déchets (centre d'incinération d'Halluin, Centre de Compostage, voir sa rubrique dédiée au site d'incinération). Ce contrat d'une durée de douze ans prévoit que la chaleur des fours du CVE sera injectée dans un réseau de chaleur urbain entre Lille et Roubaix.

Différentiel énergétique
Les installations construites de la collectivité produisent un niveau de chaleur atteint par du gaz, du bois et même du charbon. L'objectif est de chauffer les habitations individuelles et collectives. Pour répondre aux défis énergétiques du territoire, la MEL a décidé de créer un réseau de chaleur à Halluin à son profit afin d'optimiser les coûts de traitement des déchets.

Chaleur verte
Ce projet conduit par Senechal Doreux, spécialiste intégré de la Valorisation des déchets, a été financé par le Centre de Valorisation Énergétique d'Halluin et par le Centre de Valorisation Énergétique de Lille. Il s'agit d'un projet de chaleur verte qui va permettre de réduire l'impact carbone de la chaleur produite.



La ferme du Hel

Par le procédé de la méthanisation, la ferme valorise le lisier de 160 vaches en énergie électrique et thermique. Il s'agit d'une des premières installations de ce type en région.



Un grain dans le bocal

Il s'agit d'une épicerie de «vrac» installée sur Roubaix pour offrir une nouvelle consommation durable et responsable avec réduction des déchets d'emballage et du gaspillage alimentaire.



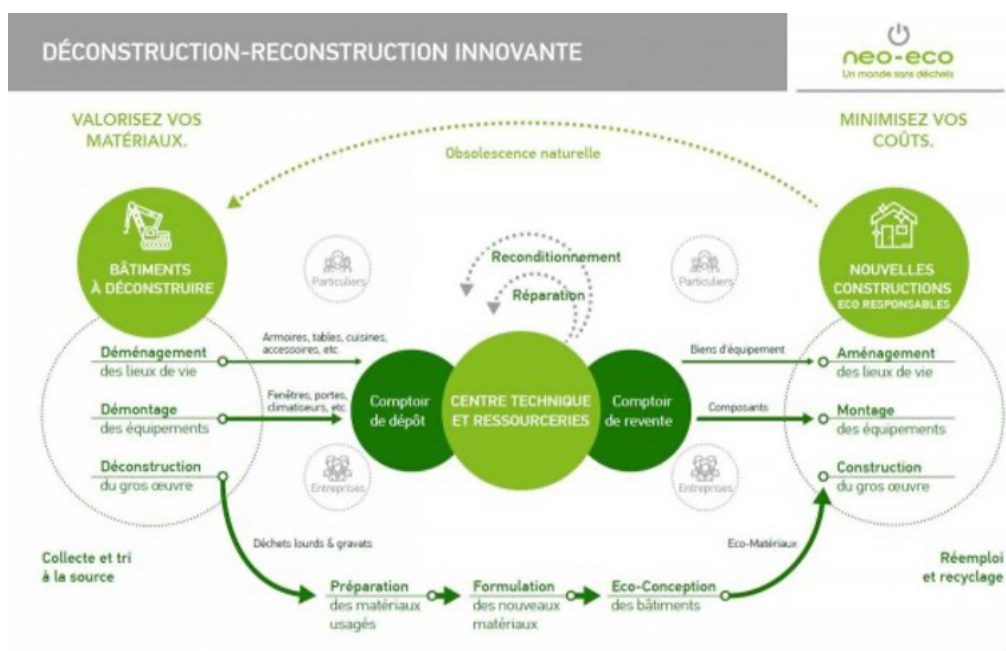
La vie est Belt

Cette entreprise s'est créée en fabricant des accessoires (ceintures, nœuds papillons, porte-clefs...) à partir de produits considérés comme des déchets et donc destinés à être détruits ou enfouis (pneus, lances à incendie, textile), et répondant aux normes en vigueur pour la réalisation. Environ 4000 ceintures sont produites par an (soit 4000 pneus de vélo valorisés).



NéoEco

Il s'agit d'une Sarl d'ingénierie environnementale qui accompagne les entreprises dans leurs projets de valorisations de leurs déchets en innovant et créant des «écoproduits complets» depuis la caractérisation du déchet en passant par le process jusqu'à l'acceptabilité environnementale et réglementaire du nouveau produit.



- 1) Valorisation maximale via la prise en compte des 3 flux de déconstruction primaires
- 2) Réinjection des matières issues du gros œuvre scientifiquement reformulées en éco-matériaux : granulats de type 1 bétons prêts à l'emploi - bétons préfabriqués - pavés, dalles & carrelages - pierres à gabion - technique routière - etc.

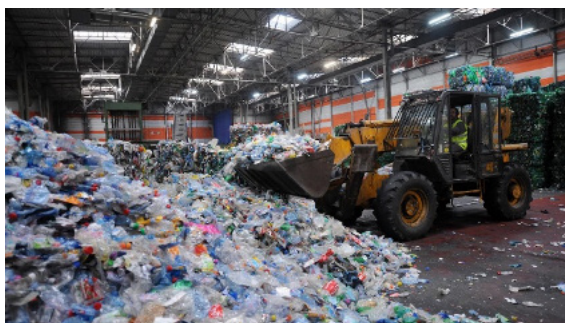
Etnisi

Basée à Roubaix l'entreprise fabrique des matériaux à partir de matières recyclées (carrelage en coquilles de moules notamment).



NordPalPlast

Située sur Lesquin, cette entreprise recycle des bouteilles en plastique en PET.



Les emplois et les compétences recherchés par ces acteurs

Chaque entreprise présente des besoins et des caractéristiques propres. Il est possible néanmoins de définir des points largement partagés.

En matière d'emplois, de l'entreprise indépendante à la PME/PMI en passant par la TPE/TPI, les entreprises envisagent un accroissement du nombre d'emplois qui correspondent à leur activité : ouvriers, vente, logistique, ingénierie orientée vers l'environnement. Les responsables évoquent des difficultés de recrutement en termes d'adaptation aux métiers du recyclage et de production de nouveaux produits qui en résultent. Le terme « formation » souvent employé accentue la nécessité d'adaptation d'une partie du marché de l'emploi à ces nouveaux métiers.

Les acteurs dans le domaine de l'économie circulaire sont unanimes : la présence de la MEL est indispensable. Si certains décideurs expriment leur satisfaction, les attentes sont cependant nombreuses : soutien commercial, références de contacts, statistiques, rapprochement des entreprises dans des domaines d'activités semblables, mise en réseaux, accessibilité à des services aptes à répondre aux besoins, aide financière...

Des habitants et des citoyens de plus en plus sensibles : territoire zéro déchet

Qu'est-ce que le Zéro déchets ?

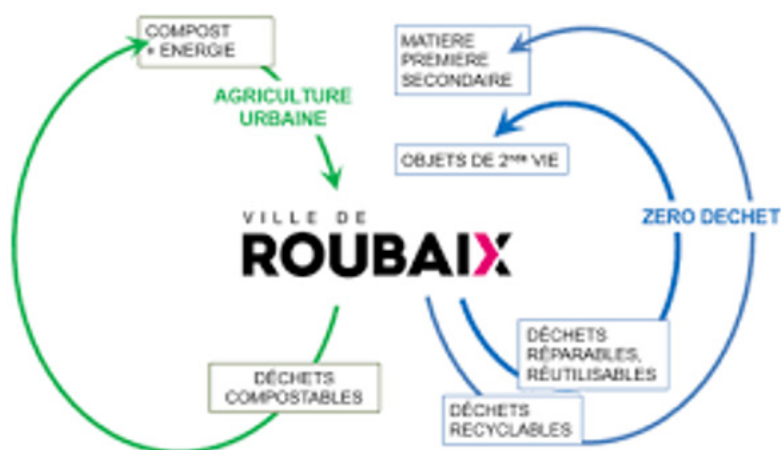


Zéro déchet (de l'anglais zero waste) est une stratégie de réduction de la quantité de déchets produits par la civilisation industrielle. Elle s'appuie, d'une part, sur la modification des processus de production en encourageant la re-conception des cycles de vie des produits, dans le but de favoriser la réutilisation de tous leurs composants et en modifiant en profondeur des procédés de valorisation des déchets, avec pour objectif l'élimination totale du stockage en décharge ou de la combustion partielle en incinérateur, et donc de la production de déchets ultimes et de substances toxiques, dangereuses pour la santé et l'environnement, sans oublier la sobriété.

Exemples :

- les courses (acheter en vrac en s'équipant de sacs en tissus ou de bocaux en verre)
- la cuisine (faire la cuisine soi-même)
- l'hygiène (fabriquer ses produits ménagers soi-même)
- les cosmétiques (fabriquer ses cosmétiques soi-même)
- les fêtes (en particulier apéros sans déchet)
- la maison (mutualiser plutôt que posséder, réparer plutôt que jeter, acheter des vêtements d'occasion...)

Territoire Zéro Déchets : l'Expérience de Roubaix



La démarche zéro déchet consiste à **réduire la quantité de déchets que nous produisons et leur impact environnemental** en changeant simplement nos habitudes. C'est une démarche progressive, écologique, économique et bénéfique pour la santé !

Roubaix a été l'une des premières en France à se lancer dans le mouvement «zéro déchet».

Pour tendre vers le «zéro déchet», la Ville a élaboré une stratégie originale en proposant à une centaine de familles volontaires de diminuer de moitié leurs déchets ménagers. Au départ, celles-ci pouvaient espérer en échange une réduction équivalente de leur taxe d'enlèvement des ordures ménagères. «Une carotte», selon les mots d'Alexandre Garcin, qui fut abandonnée il y a deux ans mais qui a permis d'intéresser un large public dès le démarrage de l'opération, La démarche d'accompagnement vers le «zéro déchet».

Engagés dans ce "Défi familles", les foyers volontaires bénéficient tout au long de l'année d'un accompagnement spécifique. Une vingtaine d'ateliers animés par des bénévoles ont ainsi été créés où l'on y apprend par exemple à fabriquer un sac à pain, utiliser des couches lavables, gérer un composteur ou encore faire ses produits d'entretien.

Pour une ville comme Roubaix, qui concentre de nombreuses difficultés sociales et économiques, s'emparer de la thématique de la réduction des déchets n'allait pas de soi, d'autant que la ville ne possède pas la compétence collecte et traitement des déchets. Pourtant, les caractéristiques de la collectivité en font un territoire à la fois sensible à la thématique (problèmes de salubrité et de propreté des rues, précarité de la population sensible aux économies à réaliser) et susceptible de profiter de certains avantages (synergie des commerces de quartier, volonté de créer des espaces de vie agréables, "fierté" d'être roubaisien, lien facilité entre la Mairie et les habitants).

La démarche zéro déchet Roubaisienne a donc été envisagée comme une réponse aux difficultés rencontrées par le territoire (propreté, précarité) et comme un possible levier pour réunir différents acteurs pour un travail de concert et donner une meilleure image de la ville.



• Les familles

Afin d'engager les habitants dans une dynamique zéro déchet et de montrer par l'exemple et la pratique qu'il était possible de réduire fortement sa production de déchets au quotidien, la ville a lancé au début de l'année 2015 un "défi" aux familles roubaisienne volontaires, celui de réduire de 50% leur quantité d'ordure ménagères résiduelles en l'espace d'un an. Une centaine de familles ont répondu à l'appel la première année.

Les foyers participants ont été équipés de pesons pour mesurer leur quantité d'ordures ménagères résiduelles, et ont été accompagnés par la municipalité avec 14 ateliers pratiques tout au long de l'année. Ces ateliers portaient sur la fabrication maison de produits ménagers et cosmétiques, la réduction du gaspillage alimentaire et le compostage.

• Les bio-déchets

La mairie apporté son soutien au compostage communautaire et domestique. Six sites de compostage communautaire différents existent désormais et il est prévu d'en encourager d'autres. Pour ceux qui existaient déjà auparavant, la municipalité a soutenu leur remise en état lorsqu'elle était nécessaire (par exemple l'installation d'un point d'eau). Les ménages participants au défi mais ne disposant pas d'un jardin ont été équipées d'une tour végétale un composteur vertical conçu par la municipalité pour permettre le compostage et le jardinage sur les balcons n'ayant pas d'accès au sol.

• Les écoles

L'intégration des écoles dans la stratégie zéro déchet vise, d'un côté, à réduire les déchets d'une des plus importantes sources de déchets de la ville, et de l'autre, à provoquer des changements dans les familles et la société en sensibilisant les enfants.

Les actions mises en place sont diverses mais visent principalement les cantines avec pour objectifs :

- d'optimiser la collecte séparée, de réduire le gaspillage alimentaire et de remplacer la vaisselle jetable.
- par de la vaisselle réutilisable (les plateaux et nappes par exemple). Ces actions comprennent
- la sensibilisation de quelques 150 membres du personnel des cantines scolaires.
- la mise en place de nouveaux systèmes de collecte séparée, la sensibilisation à la collecte séparée, la distribution de vaisselle réutilisable pour les classes ou encore des conseils pour l'organisation de fêtes scolaires. En plus de ces initiatives, des maîtres composteurs apportent leur aide sur les sites de compostage des écoles.



• Commerçant et entreprises

La mairie s'est également engagée directement auprès des commerçants et des entreprises dans leur transition vers le zéro déchet. En plus de travailler directement avec les vendeurs sur les marchés pour réduire leurs déchets et veiller au respect de l'interdiction des sacs plastiques, Roubaix travaille également avec les commerces, cafés et restaurants de toutes sortes pour intégrer la stratégie zéro déchet dans leur modèle économique. La mairie rencontre ces entreprises et évalue leur situation, après quoi elle propose des mesures spécifiques pour leur permettre de réduire leur production de déchets. En parallèle, la municipalité a également lancé un appel à projet pour soutenir la vente en vrac. Afin de devenir un commerce zéro déchet, les entreprises doivent s'engager sur certaines actions spécifiques qui dépendent de la nature du commerce, alimentaire ou non.

À ce jour, plus de 30 PME se sont engagées dans la voie du zéro déchet, ce qui facilite le quotidien des familles déjà engagées. En effet, les ménages participant au défi reçoivent un bon équivalent à la moitié de leur facture d'ordures ménagères (150€) à dépenser dans les commerces, soutenant ainsi l'économie locale.

• Les associations

La société civile et les associations de Roubaix prennent aussi part à la transition de la ville vers le zéro déchet. Les comités de quartiers et les associations locales soutiennent et veillent au bon fonctionnement des sites de compostage, organisent des ateliers de réparation et œuvrent contre le gaspillage alimentaire.

Toutes ces initiatives font école et sont désormais reprises par plusieurs communes de la Métropole qui s'engagent aussi dans cette démarche du zéro déchet.

La MEL, pourrait aussi sensibiliser les communes qui ne se sont pas encore engagées à le faire dans le cadre de sa politique d'élimination des déchets ménagers et ainsi diffuser les bonnes pratiques.



Conseil de développement
2, boulevard des Cités Unies - CS 70043
59040 Lille Cedex

Tél. : +33 (0)3 20 21 25 52
Email : conseildev@lillemetropole.fr
Site : www.conseildeveloppement-lillemetropole.fr

Directeur de la publication : Gérard Flament
Rédaction : les membres du Conseil de développement.
Crédits photos, maquette et mise en page : MEL.
Impression : Ressources partagées - 2, boulevard des Cités Unies - CS 70043 - 59040 Lille Cedex.

Dépôt légal : janvier 2016 ISSN/200166615.

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ.